

L'ÉCHO DE SAINT-THOMAS

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE AU CENTRE BOURG.
Merci à tous de respecter ces consignes sanitaires.



Bonjour à tous,

Malgré un contexte sanitaire tendu, la vie municipale se poursuit. Ces six derniers mois nous auront vu enfin terminer les travaux de réhabilitation thermique et d'extension de la mairie. Vous trouverez dans ce numéro de belles photos à ce sujet. C'est un chantier qui a pris plus de temps que prévu mais le résultat est là.

Le PLU, outil indispensable au développement de notre commune, en est enfin à sa phase finale après moults péripéties. Il n'est pas parfait et ne satisfera sans doute pas tout le monde mais il répond au mieux aux exigences de l'État, de la Chambre d'agriculture et des différentes personnes associées. Ce fut un travail long et difficile.

Différents projets verront le jour dans les prochains mois, gage d'espoir et de renouveau, c'est en tout cas ce que je souhaite, entouré par l'équipe municipale.

Bonne lecture, prenez soin de vous et de vos proches.

Avec tout mon dévouement,

Valéry Friel

RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE ET SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

VACCINATION COVID-19

La salle «La Parenthèse» de Saint-Jean-en-Royans a été mise à disposition pour les vaccinations Covid-19.

Nous avons contacté et inscrits les personnes de la commune âgées de plus de 70 ans souhaitant être vaccinées mais ne disposant pas d'ordinateur. Les personnes de + de 65 ans peuvent également s'inscrire afin de recevoir le vaccin Pfizer.

Le site DOCTOLIB Saint-Jean-en-Royans reste joignable tous les jours pour de nouvelles inscriptions.

ÉCOLE

Un conseil d'école s'est tenu le 11 mars dernier en présence des deux enseignants, du maire, de l'adjointe concernée et de parents d'élèves :

● Sécurité à l'école

Un exercice attentat/intrusion a été réalisé début décembre. Les enfants y avaient été préparés et l'exercice s'est bien déroulé.

● Projets pédagogiques

- ▶ Animations lecture à la médiathèque de Saint-Jean-en-Royans, chapeautées par la bibliothécaire Juliette Faravellon.
- ▶ Les spectacles de l'ACCR, le cycle piscine et le cycle autour des arts du cirque ont dûs être annulés (Covid-19).
- ▶ Le salon du livre de Châtillon Saint-Jean est reporté au mois de juin 2021.
- ▶ Un projet aviron est envisagé pour les élèves de CE2, CM1, CM2 en collaboration avec l'école d'Oriolen-Royans.

● Menus de cantine

Les menus sont visibles sur le site Terres de cuisine (**code D36R!F**).

● Covid-19

Concernant les gestes barrière, ils restent plus que jamais d'actualité. Nous demandons aux parents de fournir des masques appropriés aux enfants, propres et en bon état.

RAPPEL !

**LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE
DEVANT L'ÉCOLE ET SUR LA PLACETTE.
Merci de respecter ces consignes sanitaires.**

● Offre satellite

En tant que particulier ou entreprise situés en zone rurale, vous pouvez accéder au très haut débit. La Région et le Département participent à hauteur de 300€ pour l'acquisition du kit satellite et sa mise en service, sans que vous ayez besoin de faire l'avance du montant de l'aide financière.

Les conditions d'éligibilité de l'aide et la liste des opérateurs proposant ces offres satellites sont disponibles sur **auvergnerhonealpes.fr**

TRAVAUX

● Chemin des plaines

Afin d'en limiter la fréquentation et compte tenu du sens interdit «sauf riverains» non respecté, il a été décidé de fermer l'accès du Chemin des Plaines au droit de la route des Blâches. Cette route, très empruntée par les promeneurs et les résidents du Centre MGEN méritait d'être sécurisée. La mise en place de barrières est effective et définitive.



● Chemin PMR (personnes à mobilité réduite) du cimetière

Malgré un arrêté municipal pris en 2007 et interdisant l'accès des véhicules, ce chemin est régulièrement emprunté. Il a donc été décidé la mise en place de barrières au chemin du cimetière et à la station de relevage du SMABLA vers la MGEN.

La mise en place de ces barrières a un coût supporté par tous face aux incivilités de quelques-uns.



ZOOM SUR...

LE POTAGER DE JÉRÉMY

C'est un jeune de 30 ans, passionné par les légumes et les fruits, que je rencontre ce matin.

Enfant du pays, Jérémie Brenier a commencé en 2012 à faire pousser ses premiers légumes dans le jardin familial et s'est initié au marché de Saint-Jean-en-Royans. Très vite, la passion est devenue une ambition professionnelle qui ne cesse, à l'heure d'aujourd'hui encore, de grandir.

Son challenge est énorme et ambitieux : « J'ai voulu, grâce à l'enseignement de mon père, créer un modèle d'exploitation sans dépendance des aides financières européennes, sans aucune aide Jeune Agriculteur. »

En 2019, la grêle dévastait ses parcelles faisant 100% de perte en extérieur ; seules les cultures en

serres restaient exploitables. Cependant, il n'était pas question de tout laisser tomber. Le combat fut rude, mais Jérémie l'a gagné en se retroussant les manches.

Au cours du confinement 2020, il a fallu trouver une alternative pour continuer à écouler les produits venus à maturité. Jérémie a alors parcouru les routes trois mois durant, de Bouvante à Saint-Hilaire-du-Rosier, en livrant à domicile, des paniers de fruits et légumes.

De la tomate à la patate douce, en passant par les endives _nouveau_ 2021_ les légumes en tout genre resplendent de leur éclat naturel. Si le temps le permet, les fraises et les framboises embaument ses étales de leur délicat parfum. Sans oublier les pommes du verger et le savoureux jus de pommes fabrication maison.

Avec d'ores et déjà une culture de noix reconnue en Bio, il est en passe à obtenir ce même label Bio pour l'ensemble des ses fruits et légumes. Son travail est le plus possible mécanisé, afin d'obtenir un rendement convenable, mais aucun pesticide n'est utilisé. Cependant, piocher reste de mise dans les endroits où le tracteur ne peut passer.

C'est sans compter ses heures et avec la vente de ses produits qu'il peut aujourd'hui vivre de son dur labeur. Avec fierté il écoule ses produits auprès de plusieurs restaurateurs du Royans Drôme. Vous pouvez également le retrouver sur le **marché de Saint-Jean-en-Royans le jeudi matin, de 7h à 12h**. Et qui sait peut-être, sur un marché prochain à Saint-Thomas...

- M. Follut



📞 **Contact : Jérémie BRENIER - 06 45 74 17 31**

RÉSEAUX EAU-ASSAINISSEMENT

Afin de maîtriser la consommation d'eau de la commune, la commission technique a décidé d'installer un compteur général au répartiteur de l'eau de Tamée qui dessert les communes de Rochechinard, La Motte-Fanjas, Oriol-en-Royans, Saint-Nazaire-en-Royans, Saint-Thomas-en-Royans ainsi qu'une partie de Saint-Jean-en-Royans.

Ce compteur nous permettra de savoir exactement quelle quantité d'eau pénètre sur la commune et de localiser plus précisément les fuites éventuelles ainsi que les compteurs individuels défectueux.

Parallèlement, nous continuons le programme de sortie des compteurs individuels des habitations.

Ces compteurs seront équipés de têtes qui permettront le relevé à distance.

Enfin, après avoir raccordé 90% des foyers au réseau collectif d'assainissement, la commune va élaborer un schéma directeur d'eau potable permettant une meilleure connaissance du réseau par la numérisation de celui-ci.

Conjointement à ces travaux, nous procéderons à l'élaboration du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI). Ces outils permettront, à l'avenir, d'améliorer le service rendu aux habitants.

NOTRE NOUVELLE SALLE EN IMAGES



Les travaux d'extension et de réhabilitation thermique de la mairie sont enfin terminés et permettent aujourd'hui de bénéficier d'un bel espace supplémentaire. L'ensemble des menuiseries de la salle des fêtes ont été changées, celle-ci a gagné en luminosité et confort, d'autant plus appréciés que les enfants y mangent tous les jours à la cantine. Vous pourrez en bénéficier à votre tour lorsque la location sera à nouveau possible.

Le nouvel espace dans l'extension sert avant tout aujourd'hui de salle de réunions et est fort apprécié par les différents participants. Cet espace sera également la nouvelle salle des mariages.

L'ensemble de ces travaux ont pu être réalisés grâce aux aides du Département, de la Région et de l'État.

L'inauguration se fera, quand la situation sanitaire le permettra.

RELAISDUVERCORS

• Une page se tourne...

Depuis plus de 50 ans, le Relais du Vercors est réputé pour ses cuisses de grenouille. En 1998, l'arrêt d'activité est inéluctable suite au décès du chef. Afin de maintenir ce restaurant ouvert et d'y adjoindre un commerce multi-services, le conseil municipal, décide d'acquérir l'ensemble immobilier du restaurant Le relais du Vercors et de le rénover.

En 2000, les travaux de rénovation et d'équipement étant terminés et après décision en conseil municipal, une promesse unilatérale de vente notariée est signée entre la commune et Florence Blandin, une des filles du chef du Relais du Vercors.

Cet acte définit les conditions d'une location-vente d'un ensemble comprenant le restaurant, les équipements du restaurant, un appartement d'habitation et des annexes ainsi que la licence de débit de boissons. Au terme de cette location, le 31/12/2020, la propriété de l'ensemble revient à Florence Blandin. Les loyers sont calculés pour que la totalité du prix de vente déterminé en novembre 2000 soit réglé au 31/12/2020. Simultanément, un bail commercial est conclu pour 9 ans renouvelable.

Le 21/12/2020, après que Florence Blandin ait manifesté le désir de ne pas continuer son activité, le conseil municipal décide de proroger de 3 mois au 31/03/2021 la location de l'immeuble pour lui permettre de trouver un acquéreur pour l'ensemble.

Le 31/03/2021, la conclusion de la location-vente a fait l'objet d'un acte notarié entre la commune et Florence Blandin.

Cet acte a été immédiatement suivi de la cession du relais du Vercors par Florence Blandin à un nouvel acquéreur.

Ces actes ont permis de solder en totalité cette opération à la satisfaction de toutes les parties.



JOURNAL TV

• L'écho des Falaises

Un journal TV Royans Vercors est présenté sur le site www.echodesfalaises.org Ce site permet également à chacun de découvrir la cartographie des initiatives par thématique, un agenda partagé, un espace vidéos, des outils et ressources pour la vie locale.

LA PAZ

• Transports Partagés en Royans Vercors



Un territoire rural et vieillissant, dépourvu de transports en commun, génère indubitablement des problématiques de mobilité et d'isolement. Un groupe d'habitants et d'acteurs locaux ont donc mis en place des transports partagés.

Le fonctionnement est basé sur une conduite des véhicules par des seniors jeunes retraités désireux de donner de leur temps en rendant service aux plus anciens. Trois véhicules sont mis à disposition :

- ▶ le **Royans Express** : un véhicule 8 places Transport de Personnes à Mobilité Réduite, sillonne depuis 2014 le Royans. avec 3 boucles fixes et du Transport à la Demande ;
- ▶ le **Royans Vertaco** : véhicule électrique 5 places, qui répond aux besoins en déplacements entre Royans (piémont) et Vercors ;
- ▶ enfin, le **Vercors Express** : véhicule électrique 7 places, circule dans le Vercors Drôme pour satisfaire les besoins des habitants des 5 communes.

Les Transports Partagés assurent plus de 3 200 transports chaque année. Un projet porté par le Centre Social la Paz.

Infos et/ou réservations :

Jean-Christophe 04 75 47 76 55

<http://centresocial-lapaz.fr/le-royans-express/>

MAIRIE

● Secrétariat

En raison du Covid-19, la mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez cependant contacter le secrétariat par tél. au **04 75 48 62 67** ou par mail **contact@saintthomasenroyans.fr**, afin d'obtenir un rendez-vous pour les dossiers spécifiques.

● Compte-rendus en ligne

Les compte-rendus des conseils municipaux peuvent être consultés sur le blog de la mairie :

<https://mairiesaintthomas.wordpress.com>

POUBELLES

● Incivilités

L'espace poubelles situé en direction du cimetière, est un espace **dédié aux déchets ménagers et au tri**. Les encombrants doivent être déposés directement en déchèterie. Le personnel communal ne doit en aucun cas avoir en charge l'irresponsabilité de certaines personnes déposant tout et n'importe quoi.

ÉTAT CIVIL

● Décès

- Thierry LAFEUILLE (MGEN) - 05/10/20
- Ivan MASIUK (MGEN) - 23/11/20
- Jean-François MAGNET (MGEN) - 26/11/20
- Henry MARKT (MGEN) - 27/11/20
- Michel DUPUIS (MGEN) - 04/12/20
- Hubert GÉRARD (MGEN) - 23/12/20
- Monique PROTOIS (MGEN) - 09/01/2021
- Jeannine DHERBET - 12/01/2021
- Renaud VALARCHÉ (MGEN) - 30/01/2021
- Roger BONNY - 08/02/2021
- Abdelkader ATTIGUI (MGEN) - 20/03/2021
- Mireille AZAÏS (MGEN) - 02/04/2021

● Mariages

- Jessica STEPHANON et Charles-Henri MAILHAC - 19/09/20
- Stella DECAUX et Raphaël BLANC - 26/09/20

RECETTES

ANTI
GASPI !

● Mousse au chocolat

Ingrédients :

- Jus d'une conserve de 400g de pois chiches
- 150g de chocolat noir à cuire

Préparation :

Récupérez le jus d'une conserve de pois chiches. Montez le jus en neige à l'aide d'un batteur électrique jusqu'à ce qu'il soit bien ferme. Faites fondre le chocolat au bain marie. Incorporez le chocolat fondu au jus de pois chiches monté en neige à l'aide d'une spatule, en mélangeant lentement. Placez-les au réfrigérateur. C'est prêt !

● Bouillon avec les épluchures de légumes

Plongez dans l'eau une grosse quantité d'épluchures, et faites-les blanchir une dizaine de minutes. Disposez ensuite les épluchures blanchies sur une ou deux plaques garnies de papier sulfurisé en les espaçant suffisamment.

Allumez le four à 60°C et placez-y les plaques durant 4 à 6 heures. Laissez refroidir. Ajoutez du sel et mixez. Votre bouillon de légumes en poudre est prêt !

Vous pouvez l'utiliser comme un bouillon classique, en ajoutant une cuillère à café dans vos plats. À conserver dans un bocal, au sec.

INFOS PRATIQUES

- **Marchés : Saint-Thomas-en-Royans** à partir de mai, le mardi 16h > 20h.
Saint-Jean-en-Royans le jeudi 7h > 12h.
Saint-Nazaire-en-Royans le mardi 16h > 19h.
- **Déchetterie Saint-Laurent-en-Royans** : du lundi au vendredi 13h30 > 17h30 ; le samedi 9h > 12h puis 13h30 > 17h30. Fermé le dimanche et jours fériés. 04 75 48 52 38.
Attention : vignette obligatoire.
- **Recyclerie Saint-Laurent-en-Royans** : vente le vendredi 14h > 17h. Dépôt-vente le samedi 9h > 12h.
- **Local Croix-Rouge Saint-Jean-en-Royans** : ZI Les Dodoux, le mercredi 10h > 12h.